



Thierry Blanchard

Gestionnaire périurbain

L'œil de la collectivité en forêt

Thierry Blanchard est gestionnaire d'espaces naturels et de zones périurbaines à la Métro (Communauté d'agglomération grenobloise). Sillonnant quotidiennement les forêts du bassin grenoblois, il est la cheville ouvrière de toute une équipe travaillant à l'aménagement des espaces boisés périurbains.

« J'ai toujours été passionné par la nature et l'environnement » annonce d'emblée Thierry Blanchard. Pourtant, rien ne le prédestinait à exercer un métier en phase avec sa passion. Après une formation de base de forgeron, il a occupé des postes aussi variés que serrurier-métallier, directeur d'un centre de conférences international ou encore directeur-adjoint du port de Gênes en Italie. En 2001, il dit s'être trouvé « au bon endroit et au bon moment » lorsque la Métro cherchait quelqu'un pour le poste de gestionnaire d'espaces naturels. Thierry Blanchard n'avait jusqu'alors suivi aucune formation dans ce domaine, mais possédait de bonnes connaissances acquises en autodidacte. Jeune homme, sa curiosité le poussait vers les bancs de la fac pour assister à des cours de biologie végétale. Plus tard, la lecture d'ouvrages et de revues spécialisés ainsi que le suivi de conférences lui ont permis de se forger une solide culture forestière.

Rattaché à la direction des services collectifs de la Métro, Thierry Blanchard a en charge depuis 2003 la gestion des espaces naturels de l'agglomération. Ceux-ci comprennent les parcs urbains situés au sein de l'agglomération et les parcs de coteau en bordure du bassin grenoblois.

Au quotidien, Thierry Blanchard, pour une partie de son temps, instruit les dossiers et pour l'autre est sur le terrain, au cœur des parcs urbains et des forêts périurbaines. Au volant de sa Twingo, il fait sa tournée et analyse ce qu'il voit, prend des photos, évalue les dégâts liés à la fréquentation, vérifie que les sentiers peuvent être empruntés sans danger par les promeneurs, et fait ainsi la liste des interventions et travaux nécessaires. « Par exemple, nous devons régulièrement fermer un parc à cause des risques de chutes de blocs de pierre, explique-t-il. En fonction de la situation, je décide des dates de fermeture et nous engageons des travaux. » Occasionnellement, il lui arrive de rappeler quelques règles de bonne conduite, comme l'interdiction de circulation aux engins motorisés en forêt, ou l'interdiction de la pratique de l'escalade. « Certains de mes collègues m'appellent « le promeneur », plaisante-t-il. Mais c'est à travers ces promenades que la Métro peut prendre les décisions

nécessaires pour assurer l'entretien des forêts. Je suis un peu l'œil de la collectivité en forêt... »

En réalité, Thierry Blanchard n'est pas la seule paire d'yeux à surveiller les forêts de l'agglomération : une quinzaine d'agents répartis sur les parcs de la Métro l'accompagnent. « J'essaie de les responsabiliser, de les inciter à aller à la pêche aux informations afin d'avoir une idée précise des actions importantes à entreprendre. Et je décide de la suite des événements en fonction du budget » indique-t-il.

Le soir venu, sa journée n'est pas finie, Thierry Blanchard est fréquemment en réunion avec les élus afin de leur présenter les travaux en cours et d'écouter leurs souhaits. « Tous les élus n'ont pas forcément une culture forestière et une partie de mon travail est de leur apporter les outils et les réflexions nécessaires, rapporte-t-il. Il s'agit par exemple de les sensibiliser sur le fait qu'un plan de gestion forestière s'établit sur une durée minimale de dix ans et que les effets seront immédiats mais encore perceptibles dans cinquante ans. »

Ce travail prenant n'a pas entamé la passion pour la nature de Thierry Blanchard, bien au contraire. Impossible d'en douter à l'entendre parler des forêts grenobloises : « Un de mes endroits favoris est le désert Jean-Jacques Rousseau, dans le bois des Vouillants, confie-t-il. J'y ai croisé des grands-ducs, des renards et des chamois. C'est une zone de calme et de silence, une promenade presque spirituelle... »



Journal réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière



avec le concours du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Rhône-Alpes
de la Région Rhône-Alpes



la participation de la Coforet

Eric Leroy-Terquem

Contact : 06 19 62 56 89
Thierry.blanchard@la-metro.org